



"L'entraide de l'entraide"

Compte-Rendu de la réunion du CNIGEM en direction des GEM de Paris et sa Région avec l'ARS Ile-de-France

17 novembre 2020

Le CNIGEM a souhaité mettre en lien les GEM d'Ile-de-France avec leur ARS afin de discuter directement et obtenir les réponses liées à ce nouveau confinement.

C'est donc une nouvelle fois sur la plateforme Zoom du CEAPSY que nous nous sommes tous retrouvés. Carmen Delavaloire, administratrice du CNIGEM est directrice du CEAPSY et est gestionnaire d'une dizaine de GEM en Ile-de-France. C'est elle qui ouvre la session et donne l'accès à salle de réunion.

Elle se présente, présente succinctement le CEAPSY et précise qu'elle serait ravie de faire une nouvelle rencontre pour présenter plus en détail les missions du CEAPSY. Nous rappelons que c'est au sein du CEAPSY que le CNIGEM dispose d'un bureau pour accueillir les GEM parisiens et répondre à leurs questions. Tous les autres GEM y sont également les bienvenus.

Nous faisons un « tour de table » ou du moins de l'écran pour que chacun se présente. Nous sommes plus d'une trentaine. Dans certains GEM, il y a plusieurs adhérents présents.

Mme Viviane Huys, chargée de mission à la stratégie autisme est la référente des GEM à l'ARS pour la Région Ile-de France. Elle a accepté de participer à l'intégralité de cette rencontre et nous la remercions. Elle précise qu'elle était avant sur le terrain puisqu'elle était professionnelle dans un IME (Institut Médico-Educatif). Elle est accompagnée de Mme Enora François, qui effectue un stage au sein de l'ARS. Un problème de micro l'empêche d'intervenir toutefois, elle sera très attentive aux nombreux échanges entre tous les participants.

Recommandations- Préconisations

Les membres du CNIGEM se présentent à tour de rôle. Puis, Marjaan, représentant de l'UNAFAM au CNIGEM et parrain au nom de cette fédération de deux GEM dans le 78, lance le débat. Il rappelle que tous les GEM présents sont au cœur de la vie parisienne. Et donc, tous partagent des préoccupations communes. Ils ont aussi chacun des spécificités

propres à chaque GEM. Il rappelle à quel point, lors du premier confinement, les GEM ont été très réactifs et ont su innover, trouver des solutions qui aujourd'hui sont à pérenniser.

Il précise que les préconisations sont des indications que l'on peut s'approprier, contrairement aux recommandations qui ont une connotation plus directive.

Les déplacements

Il aborde le problème des déplacements pour les adhérents de GEM en IDF. Quelles sont les préconisations de l'ARS ? Mme Huys rappelle pour sa part qu'elle partage cette vision du terme préconisations et que l'ARS doit être une ressource vers laquelle on peut se tourner en cas d'interrogations ou de besoins à faire remonter. Ils sont là en « guidance ».

Elle reconnaît l'expérience, l'expertise et la pratique que les GEM ont acquises lors du premier confinement. Elle précise que Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'état auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, est très attentive à la situation des GEM, système original qu'elle soutient.

Alterner les temps en Présentiel et les temps en Distanciel.

Mme Huys est d'accord pour dire qu'il y a des spécificités locales et que celles-ci colorent chaque GEM. Interrogée sur le présentiel et le distanciel, elle dit que chaque GEM doit faire en fonction des contraintes qui sont les siennes en favorisant les temps partagés collectifs et en agissant avec « bon sens ».

Parmi les GEM présents, tous les cas de figure existent. Certains ont des locaux suffisamment grands pour proposer un accueil pour 6 adhérents, voire plus. Ici, ils doivent s'inscrire 15 jours à l'avance. Là, le GEM est trop exigü, en sous-sol, sans aération, donc, la seule solution est de maintenir le lien grâce à des appels de groupe.

La fracture numérique

Ainsi que nous l'avions déjà constaté lors des précédentes réunions de GEM et du Comité de Suivi des GEM, au niveau national, Paris et sa région n'échappent pas à la fracture numérique. Tous les adhérents sont loin d'être équipés de matériel informatique, même basique et manquent de connaissances pour accéder à internet ou aux applications permettant de se connecter à plusieurs.

Mme Huys note cette information et dit qu'il serait important de la faire remonter, chose que le CNIGEM a déjà faite auprès de la CNSA tant en terme de manque de matériel que de besoin de formation pour lutter contre illettrisme.

Port du masque

Interrogée sur le port du masque, Mme Huys dit qu'on a le droit de ne pas supporter le masque. Dans ce cas, la personne doit impérativement avoir un certificat médical en plus de l'attestation de sortie en cas de contrôle. Nous abordons également les visières qui ne sont pas un dispositif suffisamment protecteur. Puis nous parlons des masques inclusifs, ceux qui sont transparents et permettent de lire sur les lèvres ou simplement de voir le visage de la personne en face de soi. Ces masques sont indispensables pour les personnes sourdes et malentendantes. Et certaines personnes TSA en ont absolument besoin également. Il convient pour les GEM, de se manifester auprès de la Mairie de sa ville et faire part des

besoins de son GEM. Ils ont du matériel et peuvent en faire bénéficier aux adhérents de GEM.

De la pédagogie avant tout.

La crise est l'occasion d'affirmer haut et fort que les GEM permettent de lutter contre la solitude, l'isolement et la stigmatisation de la personne fragilisée. Ce sont des lieux d'inclusion dans la vie citoyenne. Mme Huys nous invite à nous rapprocher des différentes instances : Mairie, CCAS (Centre Communal d'Action Social), Service de Police Municipale, Police Nationale, Préfecture... afin d'expliquer ce qu'est un GEM, comment cela fonctionne, l'importance de cette association. Aller à la rencontre des institutionnels, expliquer, faire de la pédagogie permettrait à faire en sorte que les GEM soient connus de tous et que chacun comprenne les besoins spécifiques des adhérents, surtout en cette période de crise sanitaire. Cette démarche faciliterait les relations. Certains GEM sont déjà en lien avec leur Mairie. Ils sont connus, participent au CLSM...

RATP : un train de retard ?

Pierrick qui se déplace régulièrement de la Bretagne vers Paris trouve que les mesures sanitaires dans les transports en commun sont surréalistes. Il demande si la RATP a été sensibilisée par les ARS à la problématique des personnes ayant un handicap invisible. La réponse à cette question un peu surprenante semble-t-il, est probablement négative. Pourtant, Mme Huys reconnaît que renforcer la sensibilisation des agents de la RATP pourrait être de nature à faciliter les déplacements des adhérents. Elle en prend note.

Thé ou café ?

Quelles sont les recommandations ou préconisations de l'ARS pour les moments de convivialité dans les GEM ?

Mme Huys rappelle que c'est lors des repas que le virus se transmet le plus. Donc tous les repas pris en commun au GEM sont à exclure. C'est déjà ce que font tous les GEM. Pour ce qui est du café, le bon sens suffit normalement. Donc les préconisations sont de ne pas stagner dans un même lieu clos trop longtemps. De s'installer en quinconce si l'on s'attable, de garder les distances, d'utiliser des gobelets jetables, de distribuer des gâteaux dans des emballages individuels même si ce n'est pas très écologique.

Le GEM : une cellule de veille

Il est à présent question de ceux qui ont peur de ressortir de chez eux parfois depuis le premier confinement, et du souci de vigilance à avoir envers ces adhérents particulièrement fragiles. Mme Huys rappelle que ce qui vaut aujourd'hui ne vaudra peut-être pas dans le temps. Nous savons tous qu'il convient de réévaluer en permanence, de s'adapter tant pour le fonctionnement du GEM que pour les personnes elles-mêmes. Il faut porter une attention particulière à ceux qui ne se manifestent pas ou plus. Et dans le même temps, il faut rester vigilant envers celles et ceux qui semblent aller bien aujourd'hui. La durée du confinement pourrait les amener à aller mal également.

Principales recommandations pendant la période de Covid-19

De nouvelles mesures sont mises en place pour limiter l'épidémie de COVID 19. Voici un résumé des mesures principales qui concernent le GEM :

- 1.** Le masque est obligatoire dans les lieux publics.
Si vous ne supportez pas de porter un masque, parlez-en à votre médecin. Le médecin pourra vous faire un certificat médical.
Si le médecin vous donne ce certificat médical, vous ne serez pas obligé de porter un masque.
Ce certificat médical pourra vous être demandé, pensez à le prendre avec vous.
- 2.** Les sorties sont autorisées pour les personnes handicapées sans limitation de durée, de distance ou de fréquence, à condition d'avoir un justificatif de votre handicap.
Pour sortir, vous devez remplir une attestation de sortie en cochant la case 5. Vous devez aussi avoir un **justificatif de votre handicap**, par exemple un certificat médical ou une attestation de la MDPH.
Pensez à prendre ces 2 documents à chacune de vos sorties ils sont obligatoires. L'attestation de sortie existe en FALC
Pensez à vous faire aider par quelqu'un pour la remplir.
- 3.** Les **professionnels de santé** (médecins, psychologues, orthophonistes, infirmiers...) qui vous accompagnent actuellement **restent ouverts**.
Vous pouvez vous rendre à vos rendez-vous, ou organiser de nouveaux rendez-vous.
- 4.** Si vous travaillez en ESAT, vous pouvez continuer à travailler, si votre santé le permet.
Si vous avez un doute, ou si vous êtes inquiet, parlez-en à votre médecin.
- 5.** Au GEM, les activités peuvent continuer. Il ne faut pas se réunir à plus de 6 personnes car ce sont les activités en groupe qu'il faut limiter.
Il est conseillé d'organiser des activités à distance (en vidéo, ou par téléphone). Certaines activités peuvent être organisées dans les locaux du GEM.
- 6.** Les parcs et les jardins sont ouverts. Vous avez le droit de vous déplacer pour prendre l'air.
Pensez à prendre votre attestation.
- 7.** Si vous avez des questions sur le Covid-19, vous pouvez appeler le **0 800 130 000** ^{24h/24}
Si vous avez besoin d'aide pendant cette période, vous pouvez appeler le **0800 360 360**
Si vous avez besoin d'aide et d'écoute et que vous êtes une personne autiste, vous pouvez appeler le **0800 71 40 40**



Mme Huys travaille actuellement sur un document qui sera très prochainement mis en ligne. Il ne manque plus que le fait d'être validé. Celui-ci a été trouvé en ligne. Il a donc été validé !

Ce partage est très important pour nous tous et fait preuve d'une confiance réciproque que chacun apprécie.

Une multitude de solutions

Tous les GEM que nous avons eu l'occasion de réunir depuis le premier confinement jusqu'à aujourd'hui font preuve d'adaptabilité et d'innovation. Un GEM a même établi une charte sanitaire !

Mutualisation des moyens

L'un des GEM présent nous fait part de son impossibilité de se réunir en présentiel. En effet, les locaux du GEM sont beaucoup trop exigus pour qu'adhérents et animateurs puissent s'y retrouver en toute sécurité pendant toute la période de crise sanitaire.

Carmen, en tant que gestionnaire d'une dizaine de GEM en Ile-de France, leur propose de faire le point sur leurs besoins et les assure de pouvoir prochainement bénéficier des locaux d'un GEM à proximité du leur.

Avec cette proposition généreuse et altruiste, Carmen fait la démonstration que tous les gestionnaires ne fonctionnent pas selon un modèle unique et que tous n'ont pas forcément le même état d'esprit.

L'Entraide Mutuelle : antidote à la crise

Marjaan dit que cette crise a été pour les GEM l'opportunité de mener des activités hors les murs du GEM et que cela représente une valeur ajoutée !

En tant que parrain, pendant le premier confinement, Marjaan a appelé des adhérents pour les soutenir. Avant de les quitter, il leur propose une petite phrase rituelle qui circule de l'un à l'autre « je t'ai appelé, à toi d'appeler quelqu'un d'autre »... Cette petite invitation fait son bonhomme de chemin et remet en route l'Entraide Mutuelle si importante pour tous à l'heure de ce nouveau confinement.

Mme Huys trouve qu'il y a quelque chose de très modélisant dans les GEM dans l'idée de dynamisme, une manière d'exercer, une forme « contaminante positive ».

Salariés malmenés, GEM démunis...

Pendant le premier confinement déjà, certains gestionnaires ont fermé des GEM sans avis préalable du CA et redéployé les animateurs vers d'autres services dont ils ont la gestion. Parfois, ceux-ci se sont vu attribuer des missions bien loin de celles des GEM. L'argument du gestionnaire réside dans le fait que ces salariés sont en réalité « détachés » par eux auprès du GEM. Certains animateurs de GEM ont même signé avec le gestionnaire un contrat où il est stipulé qu'ils peuvent être amenés à être affectés à d'autres missions que celle du GEM.

Il conviendrait d'écrire une charte des bonnes pratiques dans les GEM avec un volet concernant les salariés. Il y serait stipulé le fait que le GEM recevant une subvention de

fonctionnement qui est propre au GEM et versée pour régler le loyer du GEM ainsi que les salaires des animateurs, ceux-ci sont donc engagés pour mener une mission spécifique auprès des adhérents du GEM et non auprès de bénéficiaires d'autres services ou structures. En annexe du cahier des charges, il devrait y avoir un contrat type indiquant les missions des animateurs et leur spécificité auprès des GEM. Ce serait une base sur laquelle gestionnaires et GEM employeurs devront se référer.

Formation sous forme de pair-aidance

Marie-Jo, coordinatrice du GEM de Bastia, bien loin des GEM d'Ile-de-France, est présente en tant que secrétaire adjointe du CNIGEM et invitée par François Bourges, le Président. Elle fait part à Mme Huys des projets de longue date du CNIGEM de proposer des formations aux animateurs. Cela répondrait d'une part à un besoin repéré sur tout le territoire et d'autre part au fait d'avoir un socle commun de connaissances pour cette nouvelle profession. Les animateurs arrivent tous d'horizons différents, chacun avec sa formation de base qui constitue une richesse et pourrait être valorisée par de la pair-aidance.

Une fois de plus, on remarque que la notion de pédagogie est centrale. Sans une meilleure compréhension fine de ce que sont les GEM, ces organismes complexes, il est difficile de proposer des choses, d'être compris et entendus.

Tous les acteurs des GEM, au sens très large, devraient bénéficier de ces formations sous forme de pair-aidance. C'est d'ailleurs ce que fait déjà Marjaan en direction des parrains de l'UNAFAM ou d'autres organismes.

Dominique Launat, administrateur du CNIGEM, représentant de Santé Mentale France, précise que la responsabilité ainsi que l'autonomie sont deux notions qu'il conviendrait de définir et travailler. Elles pourraient figurer aussi au programme d'une formation en direction de tous les acteurs des GEM. Chacune d'elle ferait l'objet d'un module à part entière de formation.

Une attention particulière

C'est le GEM de Conflans-Sainte-Honorine qui fait l'objet de cette attention toute particulière. Philippe Vuillet, le Président du GEM « La Solidarité » remercie François pour le message de soutien que le CNIGEM avait adressé à tous les adhérents. Il fait part du traumatisme que cela a été pour eux tous et précise que le GEM se trouve tout près de l'endroit où l'enseignant Samuel Paty a perdu la vie. Marjaan lui assure une nouvelle fois tout notre soutien.

Un CA pour agir

Dominique, dont c'est le cheval de bataille, ne manque jamais de rappeler que l'instance dynamique dans une association c'est le Conseil d'Administration du GEM. En lien avec l'AG qui lui a donné mandat. C'est l'outil associatif qui permet aux adhérents, de prendre les décisions qui les concernent tout au long de l'année. Mme Huys confirme qu'il faut tout faire avec les adhérents et c'est ce qui est demandé par la CNSA. Le CNIGEM demande à l'ARS de bien vouloir adresser un courrier aux gestionnaires et parrains afin d'insister sur cet impératif.

Le Comité national de suivi des GEM

Dominique rappelle également l'importance de ce Comité qu'il convient de réactiver, en précisant sa composition, ce que nous avons demandé à la CNSA. Et il insiste sur la nécessité d'y voir revenir l'association des Maires de France et d'y inviter les représentants des Conseils Régionaux. Les GEM sont des associations au cœur de la vie citoyenne. Ce serait une excellente manière de les faire connaître pour qu'ils soient reconnus par les élus locaux.

Un petit rappel

Lorsque vous vous retrouvez dans une situation sans savoir trop quoi faire, n'hésitez pas à nous joindre. Et n'oubliez pas que dans les GEM comme ailleurs, c'est le bon sens qui prévaut !

Inter-GEM en Ile-De-France

La crise sanitaire nous a contraints à reporter une manifestation prévue en mars 2020. En effet, nous devons nous retrouver, à Fontenay-aux-Roses pour un grand moment de convivialité, de détente, de plaisir d'être ensemble ! Nous, ce sont tous les GEM de l'Ile-de-France.

Cette manifestation se fera... ! En 2021, quand les conditions sanitaires le permettront et que l'envie de se déplacer pour se retrouver sera de nouveau au rendez-vous.

D'ici-là, gardons tous ce projet en tête pour les beaux jours, qui reviendront, à n'en pas douter, et tout ce sera de nouveau possible !!!

Au CNIGEM, tous les acteurs sont un des maillons de l'entraide de l'entraide ! Et chaque GEM qui adhère aux valeurs du CNIGEM renforce cette chaîne de solidarité.

148, rue Boucicaut - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

contact@cnigem.fr

<http://www.cnigem.fr>

